AUTO-CERTIFICATION FISCALE

(*) A compléter obligatoirement

N° client : 0 3 8 6 0 5 0 4 7

IDENTITÉ

Civilité(*) : ☑ M. ☐ Mme

Nom de naissance(*) : THOMAS | Nom marital ou nom d'usage(*) :

Prénom(s)(*) : Thibault

Date de naissance(*) : 0 6 0 2 1 9 5 8 | Commune de naissance(*) : Issy-lesMoulineaux

Département de naissance(*) : 92 | Pays de naissance(*) : FRANCE

Nationalité(*) : Française | Autre Nationalité :

ADRESSE DE DOMICILE

Numéro et Voie(*) : 9 impasse Les Hauts de Sérignan | Résidence/Bâtiment :

Lieu-dit : | Code Postal(*) : 3 4 4 1 0 | Ville(*) : SÉRIGNAN

Pays(*) : FRANCE

ÉLÉMENTS RELATIFS À VOTRE SITUATION FISCALE

Etes-vous résident fiscal en France ?(*) : ☑ Oui ☐ Non

Etes-vous résident fiscal d'un pays ou territoire autre que la France ?(*) : ☐ Oui ☑ Non

Si **oui**, indiquez :

- nom du pays de résidence fiscale :
- votre Numéro d'Identification fiscale (NIF) :

Dès que je dispose d'un NIF, je m'engage à le communiquer et j'indique la raison de l'absence actuelle de NIF :

☐ Mon pays de résidence fiscale n'émet pas de NIF ou d'équivalent fonctionnel

☐ Mon pays de résidence fiscale ne m'a pas attribué de NIF ou d'équivalent fonctionnel

☐ Autre raison :

Avez-vous la nationalité américaine(*) : ☐ Oui ☑ Non

Si vous êtes de nationalité américaine ou si vous êtes résident fiscal américain, indiquez votre Tax Identification Number (TIN) :

Si vous n'êtes pas de nationalité américaine et que vous êtes né(e) aux Etats-Unis, vous devez impérativement fournir, selon le cas, la copie d'un certificat de perte de nationalité américaine ou, en cas de non-obtention de la nationalité américaine à la naissance, la copie du justificatif permettant d'attester de cette situation.

Si, bien que de nationalité américaine ou résident fiscal américain, vous ne disposez pas encore d'un TIN, merci d'attester de vos démarches en vue d'en obtenir un en cochant la case ci-dessous :

☐ J'atteste sur l'honneur que j'ai bien entrepris les démarches auprès des autorités américaines en vue de l'obtenir et je m'engage à le communiquer à La Banque Postale dès que j'en aurai connaissance.

Cas particuliers :

Merci de fournir impérativement la copie d'un justificatif relatif à votre situation (attestation de résidence fiscale émise par les autorités compétentes de votre pays de résidence fiscale, carte d'étudiant, convention de stage, passeport diplomatique...)

☐ Mon pays de résidence légale et mon pays de résidence fiscale diffèrent, pour la raison suivante :

- ☐ Je suis étudiant ou enseignant étranger en France.
- ☐ Je suis étudiant ou enseignant français hors de France.
- ☐ Je suis membre du personnel d'une ambassade ou d'un consulat au service du pays indiqué comme étant celui de ma résidence fiscale.
- ☐ Je suis expatrié mais j'ai conservé mon statut de résident fiscal de mon pays d'origine
- ☐ Je réside aux Etats-Unis, mais ce n'est pas ma résidence fiscale
- ☐ Autre raison (à préciser) :

☐ Je suis résident fiscal à MONACO et :

- ☐ Je suis de nationalité monégasque ou étrangère (hors nationalité française).
- ☐ Je suis de nationalité française mais je réside de manière continue à Monaco depuis le 13 octobre 1957 ou depuis ma naissance.

☐ Je suis résident fiscal à ST MARTIN car j'y réside de manière continue depuis plus de 5 ans

☐ Je suis résident fiscal à ST BARTHELEMY car j'y réside de manière continue depuis plus de 5 ans

En cas de modification de ma situation fiscale, je m'engage à transmettre à La Banque Postale une nouvelle auto-certification complétée et signée dans les 30 jours qui suivent cette modification de situation.

Mars 2020

LA BANQUE POSTALE

CERTIFICATION DU TITULAIRE DE COMPTE

Je certifie que les informations figurant dans ce formulaire sont exactes et exhaustives.

Je m'engage à informer La Banque Postale sans délai de tout changement dans ma situation rendant les informations ci-dessus incorrectes.

Si je suis de nationalité américaine ou résident fiscal des Etats-Unis d'Amérique je m'engage à fournir, annexé à la présente auto-certification, un formulaire « W-9 » (disponible sur le site de l'administration fiscale américaine à l'adresse suivante : **https://www.irs.gov/pub/irs-pdf/fw9**. pdf) complété et signé par mes soins en cas d'ouverture de compte-titres ordinaire ou de plan d'épargne en actions (PEA y compris s'il s'agit d'un PEA-PME).

Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement dont le responsable est La Banque Postale, conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Elles sont traitées dans le cadre de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale en vertu d'obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées pendant la durée de la relation contractuelle et au-delà, dans le respect des délais de prescription légaux applicables. Les données à caractère personnel collectées sont obligatoires pour la complétude du dossier client. A défaut, la demande de souscription ne pourra pas être traitée. Elles sont destinées à La Banque Postale et pourront être communiquées aux sociétés du groupe auxquelles elle appartient, à ses partenaires et aux autorités compétentes pour les traitements et les finalités cités ci avant.

Le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification. Il peut aussi donner des instructions relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données après son décès. Il peut exercer ces droits en précisant son nom, prénom, adresse postale et en joignant une copie recto verso de sa pièce d'identité, en s'adressant par courrier au responsable de traitement, La Banque Postale - Service Relations Clients - 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06. Le Client peut s'adresser au Délégué à la Protection des Données de La Banque Postale - 115 rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06. En cas de difficulté en lien avec la gestion ses données à caractère personnel, le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Je soussigné(e) Nom(*) THOMAS Prénom(*) Thibault , agissant en qualité de ❑ Titulaire / ❑ Représentant légal du titulaire mineur ou majeur protégé, atteste sur l'honneur que les éléments renseignés ci-dessus sont exacts.

Fait en deux exemplaires, à(*) Sérignan Le(*) 3 0 / 0 8 2 0 2 1

Signature(*) : Thibault THOMAS

Signature numérique de Thibault THOMAS
Date : 2021.08.30 11:53:39 +02'00'

PARTIE RÉSERVEE A LA BANQUE - Nom du bureau de poste : .....

OBJET DE L'AUTO-CERTIFICATION FISCALE

L'obligation pour La Banque Postale de devoir recueillir auprès de ses clients titulaires de comptes une auto-certification à des fins fiscales s'inscrit dans le cadre:

1 des accords internationaux signés par la France et d'autres pays en vue de procéder à un échange automatique de renseignements fiscaux relatifs à des comptes financiers (décret n° 2016-1779 du 79 du 19 décembre 2016 portant publication de l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (ensemble six annexes), signé à Berlin le 29 octobre 2014) et les annexes I et II de la directive 2014/107/UE adoptée par le Conseil de l'Union européenne le 9 décembre 2014 sur l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal au niveau européen (Décret no 2016-1683 du 5 décembre 2016 fixant les règles et procédures concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers, dites «norme commune de déclaration»).

2 du Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) et l'accord intergouvernemental signé entre la France et les Etats-Unis le 14 novembre 2013, ratifié par la loi n° 2014-1098 du 29 novembre 2014 (publié dans le cadre du décret n° 2015-1 du 2 janvier 2015) visant à lutter contre l'évasion fiscale des contribuables américains détenant des avoirs financiers en dehors des Etats-Unis d'Amérique.

Afin de se conformer aux obligations prévues par les textes et accords détaillés ci-dessus, La Banque Postale :

• doit, par l'intermédiaire d'un formulaire d'auto-certification, identifier ses clients ayant la qualité :
  - de résidents ou de citoyens des Etats-Unis d'Amérique,
  - de résidents à des fins fiscales d'un ou de plusieurs pays ayant signé avec la France un accord en vue de procéder à un échange automatique de renseignements fiscaux relatifs à des comptes financiers ou visés par la Directive n° 2014/107/UE précitée.

• doit déclarer certaines informations relatives aux comptes financiers ouverts par ses clients (sous réserve des exclusions prévues par les textes, accords et directives mentionnés ci-dessus) à l'administration fiscale française en vue de leur transmission auprès des autorités fiscales compétentes du (ou des) pays dans lequel (ou lesquels) ses clients titulaires de compte ont ou sont susceptibles d'avoir des obligations fiscales.

Conformément à l'article L. 564-1 du Code monétaire et financier, La Banque Postale refusera d'établir toute relation contractuelle avec une personne qui ne lui communique pas des informations valides relatives à sa résidence fiscale et à son numéro d'identification fiscale.
Par ailleurs, conformément aux dispositions des Conventions de Comptes de La Banque Postale, le refus ou l'absence de communication par le Client de sa résidence fiscale et, le cas échéant, de son numéro d'identification fiscale (NIF) peut entraîner, à l'initiative de la Banque, la clôture du ou des comptes détenus auprès de La Banque Postale par le client concerné.

Mars 2020